

L'enseignement de l'intelligence sensible

Sonia Almeida

Quoi de mieux que de se réveiller chaque matin et de se dire « quelle chance j'ai d'exercer ma profession ». En effet, nombreuses sont les personnes qui se plaignent de leur métier qui ne correspond ni à leur passion ni à leurs intérêts personnels. Ce n'est pas mon cas. Je pars tous les matins au travail avec le sourire aux lèvres à l'idée que je vais de nouveau rencontrer mes élèves et participer à leur évolution intellectuelle, tout en les aidant à découvrir leurs propres intérêts et passions pour qu'ils puissent à leur tour être épanouis dans leur vie future. Cet épanouissement ne serait pas possible sans mon cursus scolaire, en d'autres termes, sans avoir fréquenté la « section arts plastiques E » au lycée.

Duerch d'E-Sektioun hunn ech geléiert, mech fräi z'entfalten, „richteg“ ze kucken a kritesch ze denken!
(Maïte, 2^e E)

Une société se doit d'être hétéroclite : l'école qui la produit nécessairement aussi. Elle doit aussi bien être composée de scientifiques que de littéraires, d'artistes, de musiciens, d'historiens, d'économistes... Cependant, la réforme projetée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) prévoit d'abolir le « système des sections », dont, entre autres, la section E – arts plastiques, et la pédagogie spécifique de l'enseignement de et par les arts n'est plus remplacée !

Sans la section E, j'aurais été perdue ! Ayant suivi d'abord la section « sciences naturelles C » au lycée, j'ai vite été démotivée, car l'enseignement des contenus de ladite section ne correspondait en rien à mon caractère, à ma personne, et mettait donc un frein à mon développement personnel.

Suite à cette expérience, j'ai donc choisi de changer d'orientation et grâce au soutien de mes parents, qui m'ont confortée dans ma décision, j'ai pu m'investir pleinement dans une section « autre » à pédagogie « autre ». En effet, pour la première fois, l'enseignement proposé dans cette section, notamment l'enseignement « de et par les arts », m'a permis de découvrir ma personne, de comprendre enfin quelle était ma voie. Cet enseignement particulier m'a fait voir le monde tel qu'il est et à décoder sa complexité. Pour résumer, les années dans cette section furent pour moi la plus belle période de mon parcours lycéen. Le travail n'était plus synonyme de calvaire, mais de plaisir. Il m'arrivait même de travailler toute la nuit pour réaliser mes projets artistiques par soif de dépassement personnel et de créativité.

En effet, l'enseignement de la section E permet à chaque élève de se découvrir, de développer son esprit critique, son sens de l'observation et de stimuler son intelligence sensible. Après mon bac, j'ai donc tout naturellement continué mes études en arts plastiques à l'université de Strasbourg afin d'obtenir une maîtrise en vue d'exercer le métier de professeur d'éducation artistique. Cet objectif ayant pour motivation principale de pouvoir à mon tour permettre à d'autres élèves de connaître cette expérience positive, de leur faire découvrir le fonctionnement caché des choses, de faire comprendre la complexité du monde par le travail créatif de l'être humain à travers l'histoire et de rendre son travail visible par l'art !

En 1978, la section artistique ouvrit ses portes aux élèves du Lycée de garçons à Luxembourg ; elle fut mise en place à l'époque par le biais du ministre de l'Éducation nationale, Robert Krieps, et du secrétaire d'État Guy Linster, membres du gouvernement Thorn/Vouel/Berg (1974-1979).

Les années dans la section E furent pour moi la plus belle période de mon parcours lycéen. Le travail n'était plus synonyme de calvaire, mais de plaisir.

Je pars tous les matins au travail avec le sourire aux lèvres à l'idée que je vais de nouveau rencontrer mes élèves.

Dans les années 1970, on avait bien conscience que « l'éducation par l'image », la mise à profit de l'intelligence sensible innée à chaque individu, était une pédagogie moderne qui ouvrait non seulement les yeux et les esprits des jeunes, mais aussi les portes du monde du travail (à noter que le diplôme de fin d'études en section E est équivalent en valeur aux autres diplômes). Il faut savoir que près de 75 % des facultés réceptrices de l'être humain se font par la perception visuelle, et il paraît insolite de ne pas mettre à profit ces facultés inhérentes à toute personne pour comprendre le monde !

S'il est bien vrai que la branche éducation artistique a bien évolué les 20 dernières années, faut-il le rappeler, la branche a bien adapté ses programmes et mis à profit les différents aspects de sa pédagogie spécifique et inhérente ; elle est même précurseur de l'« évaluation formative », à côté de l'« évaluation sommative », précurseur de l'apprentissage interactif et transdisciplinaire – donc tous des aspects d'une pédagogie « moderne » que curieusement l'argumentaire dudit projet de réforme stipule !

La pédagogie spécifique à cette section conduit l'élève à faire partie intégrante d'un projet, qu'il soit individuel ou collectif, ce qui le pousse à développer ses compétences disciplinaires et transversales, notamment la responsabilité et l'autonomie, mais aussi à le confronter à une réalité, celle de mener un projet à terme en passant par toutes les étapes que cela implique, comme le travail de recherche, le fait

de distinguer l'essentiel de l'accessoire par un travail de synthétisation théorique, puis de mise en pratique, pour enfin clôturer par une présentation, voire extériorisation. Être confronté à la « critique » des professeurs et aussi des camarades de classe implique l'acceptation d'une remise en question de soi dans le but de progresser, une sorte de « learning by doing » tout en se familiarisant déjà avec le monde réel du travail. L'enseignant adoptant ainsi le rôle d'accompagnateur, de conseiller et de guide se distancie de la formule traditionnelle dite des cours frontaux.

C'est aussi ce type d'enseignement qui me motive chaque jour à enseigner la branche « art et société » au lycée, car on ne peut distancier l'art de l'histoire et celle-ci de la société. Autant de clés, de liens directs et indirects qui permettent petit à petit à l'élève d'établir des connexions entre son savoir et d'enrichir ainsi sa propre culture générale.

Op der E-Sektioun fillen ech mech individuell an net ageschränkt. D'E-Sektioun huet mech en neit Liewensgefill geléiert.
(Tiziana, 2^e E)

L'enseignement de et par les arts me permet d'être plus proche de l'élève, de mieux le connaître, de connaître ses goûts et impressions afin de mieux le guider dans son apprentissage et son développement scolaires.

Une première tentative de limitation d'accès à la section artistique a été la « réglementation ministérielle en 2006 », obligeant les élèves intéressés à produire une lettre de motivation et un dossier de travaux artistiques comme condition d'accès à la section E ! Fait unique sans pareil et dégradant que de devoir faire rédiger à un jeune un argumentaire pour « démontrer sa motivation » pour accéder à une pédagogie à laquelle il se sent plus attiré, qui lui est plus proche et qui l'encourage dans la réussite de son cursus scolaire. À côté de cette mesure imposée, un bon nombre d'heures d'éducation artistique ont été supprimées peu à peu durant ces 15 dernières années !

En 2007, le ministère de l'Enseignement supérieur affirme que « la section artistique E produirait des chômeurs » ! Sur quels fondements se base cette argumentation ? Serait-ce éventuellement la crainte que chaque élève de la section E retournerait au Luxembourg en tant qu'artiste ?

Récemment encore, en septembre 2011, le même ministère récidive, cette fois dans une forme moins prononcée, en disant qu'il serait « irréaliste qu'une multitude de jeunes poursuivent leurs études supé-



rieures artistiques ». À noter que les chiffres avancés ne différencient pas lesdites « études artistiques » et ne montrent pas le suivi des études faites par les étudiants.

Et même si la politique aime bien avancer régulièrement l'argument que « le monde change », eh bien, nos autorités ne voient-elles pas que la société luxembourgeoise a bien changé elle aussi au niveau de la scène culturelle ? L'année culturelle européenne en 1995 a bien donné l'élan, et depuis 15 ans, le Luxembourg s'honore d'institutions culturelles telles que le MUDAM, la Philharmonie, la Rockhal, le Centre national de l'audiovisuel... ; des noms prestigieux de notre scène artistique sont issus de la section arts plastiques, dont le regretté Michel Majerus ou l'artiste Su-Mei Tse, qui a remporté le Lion d'or à la biennale de Venise en 2003.

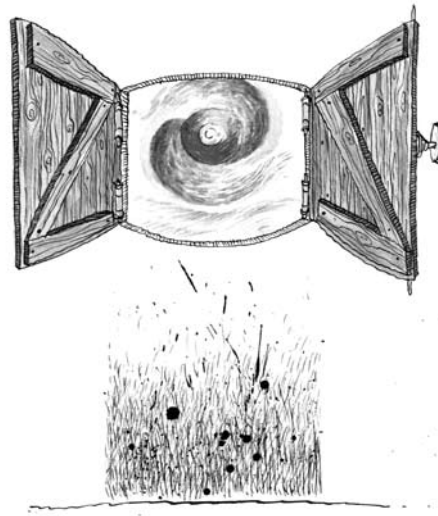
Employabilité et art, des termes qui s'opposent ? ou « à quoi servent les arts ? »

Si tout le monde ne peut et ne veut exercer le métier d'« artiste indépendant », vers quels métiers se tournent alors nos élèves issus de la section artistique ?

D'une enquête réalisée pour les 30 ans d'existence de la section E, il ressort qu'une grande partie des étudiants ayant suivi ce parcours scolaire a trouvé des débouchés dans des emplois socioéducatifs comme l'enseignement fondamental en très grande partie, l'enseignement secondaire, la psychologie... ; le reste se répartit sur les métiers d'art comme l'architecture, les sciences de l'information et de la communication (médiauteurs culturels, curateurs de musée, graphistes, restaurateurs d'œuvres d'art, l'audiovisuel, etc.).

La section E ouvre les portes à l'économie ! Elle est une sorte de précurseur de la mise en pratique de la « pensée systémique » par les arts et la culture (*systems thinking*), que bon nombre d'entreprises internationales prônent comme solution à une compréhension de notre monde complexe, tel le Boston Consulting Group qui affirme que cette faculté est la condition nécessaire au bon management et donc la clé de la réussite économique !

Dans un même ordre d'idées, nos autorités ignorent-elles aussi les directives de la Commission européenne, plus particulièrement L'éducation artistique et culturelle à l'école en Europe/EACEA/2009 : « le renforcement des arts, en vue d'accroître notre potentiel de créativité et d'innovation, doit constituer un élément moteur de toute politique d'éducation visant à améliorer la compétitivité économique, la cohésion et le bien-être des personnes ».



D'Ofschafe vun der E-Sektioun verhënnert d'Entwécklung vum eegene Charakter fir de betreffende Schüler. Et mierkt een och un de Matschüler, wéi sech d'Konscht op äis am lafende Joer ausgewierkt huet, a wéi d'ei meescht, lues a lues, ëmmer méi aus sech erauskomm sinn. D'Konschtsektioun erlaabt engem, sech selwer ze fannen, andeems een ëmmer erëm seng eege Meenung, Ussiichten an Denkweisen a Projete mat abaue muss. Sou ass si och innovativ a kreativ, a wichteg fir eist spéidert Liewen!

(Mona, 2^e E)

Pour les professeurs d'éducation artistique, une réforme scolaire doit être avant tout d'ordre pédagogique ; elle doit être innovatrice et répondre surtout aux besoins et aspirations de tout un chacun. Une réforme scolaire doit apporter une plus-value aux étudiants, leur garantir la valeur d'un diplôme, sinon pourquoi réformer ? Cette réforme, en abolissant la section arts plastiques E avec sa pédagogie intrinsèque, au lieu d'offrir aux élèves des perspectives nouvelles, leur ferme les portes !

Réforme, oui, mais pas celle-ci !

Les professeurs d'éducation artistique ont du mal à comprendre cette attitude négative à l'égard de leur pédagogie ; l'intelligence sensible ne serait-elle plus « à la mode » ?

Op der E-Sektioun hunn ech geléiert Mënsch ze ginn. (Klara, 2^e E)

Les professeurs d'éducation artistique ne s'opposent pas à une réforme scolaire, mais refusent la structure actuellement proposée qui ne débouche sur aucune amélioration du système éducatif luxembourgeois, mais bien plus sur une perte pour l'élève. ♦

La section E ouvre les portes à l'économie ! Elle est une sorte de précurseur de la mise en pratique de la « pensée systémique » par les arts et la culture.
